DOMAINE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

MASTER PROFESSIONNEL

MENTION : PSYCHOLOGIE

SPECIALITE : ***Psychologie clinique, psychopathologie et santé mentale***

- Spécialité cohabilitée avec l'Université de Montpellier I -

S.C.U.I.O. - UNIVERSITE PAUL VALERY – MONTPELLIER III - 2009-2010

◎ CONDITIONS D'ADMISSION

- En Master 1 : • Licence Psychologie avec le parcours clinique.
- En Master 2 :
  - • *sur dossier* ⇨ M1 Psychologie clinique + 280 H de stage validé (session de juin).
  - **ou**
  - • *sur entretien* ⇨ M1 Sciences et technologies de la santé : spécialité ingénierie du sport + 280H de stage validé. Option Préparation psychologique et coaching.

Rapport (4 pages) décrivant l'expérience du stagiaire d'un point de vue clinique.
Pré-sélection de 48 candidats après consultation des dossiers.
Les pré-sélectionnés seront auditionnés par 8 jurys composés de deux personnes.

◎ CRITÈRES DE SÉLECTION

En M2
✔ Projet professionnel clair et convaincant.
✔ Expérience de stages conséquente (rapports de stage) avec attestations qualitatives et quantitatives des professionnels.

◎ NOMBRE D'ÉTUDIANTS ADMIS

30 pour M2

◎ ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Non

◎ FINALITÉ PROFESSIONNELLE

- Le diplôme donne droit au titre de psychologue avec un parcours complet en psychologie psychopathologie.
- Emplois de psychologue clinicien, dans les centres de consultation et de soins, de prévention et de post-cure, d'hébergement de personnes vulnérables et dépendantes.
- Services hospitaliers, cliniques.
- Services infanto-juvéniles et adultes.

◎ PARTENAIRES PROFESSIONNELS

Établissements semi-publics et publics du Ministère de la santé, des Affaires sociales, de la justice, de l'éducation et des collectivités territoriales.

◎ STAGES

500 H – 2 jours/semaine sur 32 semaines.
Le stage est placé sous la responsabilité d'un psychologue praticien « garant » sur le terrain même où pratique le stagiaire.
L'attestation qualitative positive du garant de stage est une condition nécessaire pour l'obtention du diplôme. Elle doit être obtenue avant la soutenance du mémoire.

UFR V

Bât. A – Bureau 121 – 1er étage
☎ 04 67 14 21 52

Responsable de la Formation :
M. Jean-Pierre MARTINEAU – jean-pierre.martineau@univ-montp3.fr
Mme Solange CARTON – solange.carton@univ-montp3.fr

PSYCHOLOGIE

SPECIALITE : ***Psychologie clinique, psychopathologie et santé mentale***

MASTER PROFESSIONNEL 1 : Première Année

1ÈRE ANNÉE : 60 ECTS (CRÉDITS)

La première année de MASTER se compose de 2 semestres constitués d'**U**nités d'**E**nseignement.

Le Master 1 est commun à toutes les spécialités. Il appartient à l'étudiant de choisir les enseignements correspondant à la spécialité dans laquelle ils souhaitent candidater en M2.
Les étudiants qui choisissent un parcours professionnel en M1 peuvent, s'ils le souhaitent, compléter leur formation pour un enseignement de méthodologie de la recherche.

SEMESTRE 1 30 ECTS (Crédits)		
	TRONC COMMUN	
U.E.1	**Mémoire, émotion, cognition**	**→ 30H – 6 ECTS**
U.E.2	**Psychopathologie et neuropsychologie. Cognition sociale**	**→ 30H – 6 ECTS**
	ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE	
U.E.3	*Un enseignement à choisir parmi les quatre proposés* - Fondamentaux de psychologie clinique et de psychopathologie - Méthodologie de la recherche : Psychopathologie et société - Développement cognitif - Analyse organisationnelle	**→ 78H – 15 ECTS**
U.E.4	**Langue vivante anglais**	**→ 20H – 3 ECTS**

SEMESTRE 2 30 ECTS (Crédits)		
	TRONC COMMUN	
U.E.5	**Dynamique de la cognition**	**→ 39H – 6 ECTS**
U.E.6	**Approches cliniques : psychanalytique, systémique, phénoménologie**	**→ 39H – 6 ECTS**
	ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE	
U.E.7	*Un enseignement à choisir parmi les quatre proposés* - Praxéologies en psychologie clinique et psychopathologie - Neuropsychologie, psycho-gérontologie - Formation et évaluation dans les organisations - Psychologie différentielle	**→ 78H – 12 ECTS**
U.E.8	**Travail d'études et de recherche**	**→ 6 ECTS**

PSYCHOLOGIE

SPECIALITE : ***Psychologie clinique, psychopathologie et santé mentale***

MASTER PROFESSIONNEL 2 : Deuxième Année

2ÈME ANNÉE : 60 ECTS (CRÉDITS)

La deuxième année de MASTER se compose de 2 semestres constitués d'**U**nités d'**E**nseignement.

SEMESTRE 1 30 ECTS (Crédits)		
U.E.1	**Thérapeutique en psychopathologie**	**→ 20H – 5 ECTS**
U.E.2	**La pratique clinique / Pré-professionnalisation**	**→ 20H – 6 ECTS**
U.E.3	**Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent**	**→ 26H – 8 ECTS**
U.E.4	**Psychopathologie de l'adulte**	**→ 26H – 8 ECTS**
U.E.5	**Modèles de recherche en psychologie clinique / Séminaires**	**→ 32H – 3 ECTS**

SEMESTRE 2 30 ECTS (Crédits)		
U.E.6	**Examen psychologique de l'enfant et de l'adulte Entretiens individuels**	**→ 50H – 8 ECTS**
U.E.7	**Déontologie et professionnalisation**	**→ 31H – 5 ECTS**
U.E.8	**Pratiques professionnelles / Séminaires**	**→ 68H – 2 ECTS**
U.E.9	**Stage + mémoire**	**→ 15 ECTS**

◎ PRÉSENTATION DE LA FORMATION :

La formation est structurée autour de quatre axes (**le bilan-diagnostic, la psychothérapie, la formation, la recherche**) qui constituent les fonctions cardinales du psychologue clinicien, psychopathologue.

Le Master 2 donne droit au titre de Psychologue (loi n° 85-872 du 25 juillet 1985) **lorsqu'il est accompagné d'un cursus complet en psychologie**. Il est reconnu par le Ministère de la santé (décret n°91-129 du 31 janvier 1991). Le master conserve cette reconnaissance pour les emplois de psychologue clinicien des centres de consultation et de soins, de prévention et de post-cure, d'hébergement de personnes vulnérables et dépendantes : services hospitaliers, cliniques, lieux de vie, centres d'observation, laboratoires et services d'accueil des secteurs **infanto-juvénile et adulte**.

Les missions qui seront confiées à ces psychologues touchent **tous les âges de la vie** et ne se limitent pas aux atteintes invalidantes et aux handicaps. La connaissance de la construction subjective et sociétale de la santé, de la qualité de vie mais aussi du risque, conduit ces psychologues à participer au sein d'équipes pluridisciplinaires, à la **restauration d'une historicité individuante** à même la souffrance et l'angoisse.

☞ *Ce Master peut se préparer également en Formation Continue*
(SUFCO - ☎ 04 67 14 55 55 – 4ème étage du Bât. B).

SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Bâtiment « Charles Camproux »
Ouvert au public du Lundi au Vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
(excepté le vendredi après-midi)

☎ 04 67 14 26 11 – 04 67 14 23 42 – Fax 04 67 14 24 74

scuio@univ-montp3.fr - http://www.univ-montp3.fr/scuio/

UNIVERSITE PAUL VALERY – MONTPELLIER III
Route de Mende – 34199 MONTPELLIER Cedex 5